



CIRCUIT AFRIQUE DU SUD

10JOURS



KRUGER / SUN CITY / SWAZILAND



A partir de 1480 €

Du 31 janvier au 09 février 2021

Du 07 au 16 février 2021

Du 21 février au 02 mars 2021

Du 28 mars au 06 avril 2021

Du 18 au 27 avril 2021

Du 16 au 25 mai 2021

Du 06 au 15 juin 2021

Du 13 au 22 juin 2021

Du 05 au 14 septembre 2021

Du 12 au 21 septembre 2021

Du 26 septembre au 05 octobre 2021

Du 07 au 16 novembre 2021

Du 14 au 23 novembre 2021

Du 28 novembre au 07 décembre 2021

Du 05 au 14 décembre 2021

Supplément en chambre individuelle : 160€*

Tarif enfant de moins de 12 ans : - 15 %

*Tarifs sous réserve, selon disponibilité au moment de la réservation**

WWW.MARINES-VOYAGES.COM

9 AVENUE SALVADOR ALLIENDE.
97419 LA POSSESSION

N° IMMATRICULATION : IM974120018
SIRET 75407425000020 APE 7911 Z RCS SAINT-DENIS

* SOUS RÉSERVE DE DISPONIBILITÉ À LA RÉSERVATION

PROGRAMME DE 10 JOURS

KRUGER- SUN CITY – SWAZILAND

JOUR 01 REUNION → JOHANNESBURG – PILGRIM'S REST 380 km

Rendez vous à l'aéroport Roland Garros. Envol vers l'Afrique du Sud.

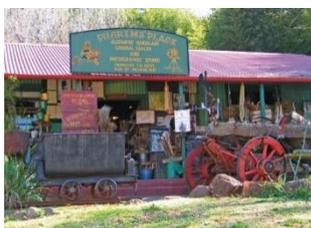
Déjeuner à bord.

Arrivée à l'aéroport de Johannesburg, accueil par votre **guide francophone**.

Arrêt en cours de route pour la **VISITE d'un VILLAGE TRADITIONNEL NDEBELE**. Ce peuple doit sa renommée à ses femmes qui ont peint depuis le début du siècle de magnifiques fresques murales dont vous avez certainement admiré les motifs géométriques dans des livres de photo ou de mode !

Départ vers Pilgrim's Rest.

Dîner et nuit à Royal hôtel 3*



JOUR 02 PILGRIM'S REST – BLYDE RIVER 167 km

Petit déjeuner buffet.

Continuation vers Pilgrim's Rest. Le site de **Pilgrim's Rest** invite à la sérénité. En 1873, un chercheur d'or surnommé **Patterson** «la brouette» parce qu'il transportait tous ses biens dans une brouette, découvre des pépites dans la rivière. Habillés de guenilles et travaillant chaque jour du lever au coucher du soleil, **1400 uitlanders** se retrouvent bientôt côte à côte le long de la rivière pour laver patiemment les tonnes de pierres et de terre qu'ils arrachent à la montagne. Exploité jusqu'en 1972, près de **150 000 kg d'or** furent extraits de ses entrailles. De nos jours, le village qui fut classé **monument historique** par les autorités du **TRANSVAAL**, a été transformé en **village musée** de la ruée vers l'or...



Départ pour la DECOUVERTE du BLYDE RIVER CANYON :

Né de la **Blyde River** se frayant un chemin au cœur du **Drakensberg**, le canyon vous offrira quelques panoramas exceptionnels.

BOURKE'S LUCK POTHOLS (Marmites de géant): Les rivières Blyde et Treur.

Présentant une série de trous cylindriques. Leur formation s'est faite sous l'action conjuguée de l'eau et des galets.

GOD'S WINDOW (fenêtre de Dieu): La savane du Bas veld et le Parc Kruger se devinent au loin, derrière les massifs rocheux richement boisés où la Blyde River a creusé son lit, contraste impressionnant.

THREE RONDAVELS (Trois huttes), ce nom leur est donné en raison de leur ressemblance à des cases africaines ! Ce point de vue est le plus spectaculaire du circuit

Déjeuner en route.



Départ pour un **SAFARI BATEAU SUR LA BLYDE RIVER DAM**, une vue imprenable.

Le Blyde River ("La rivière de joie") est situé dans la partie nord de la chaîne de montagne des Drakensberg, dans l'est du Transvaal. Le troisième plus grand canyon du monde a été creusé par la Blyde River, et offre, à certains endroits, des vues portant jusqu'au Mozambique. Les pluies, très abondantes, alimentent de très nombreuses cascades et ont permis le développement de forêts de pins et d'eucalyptus tout autour de la rivière.

L'une des particularités du site concerne les Bourke's Luck Potholes, d'étranges cavités cylindriques creusés dans la roche par les tourbillons de la Blyde River.

Le nom Blyde River a été donné en 1840 par les femmes de pionniers voortrekkers qui attendaient leurs maris partis à la recherche d'une route. Ne revenant pas et les croyant morts, elles ont baptisé "Treur River" (rivière des pleurs) la rivière au bord de laquelle leur campement était dressé. Elles sont néanmoins parties à leur recherche et c'est au bord d'une autre rivière qu'elles ont nommé "Blyde River" (rivière de joie), qu'elles les ont retrouvés. La Treur et la Blyde se rejoignent aux "Bourkes Luck Potholes" avant de plonger dans le canyon de la Blyde River.

Continuation vers Hazyview,

Dîner et nuit à Royal hôtel 3*



JOUR 03 PILGRIM'S REST- KRUGER PARK – HAZYVIEW 77 km

Petit déjeuner à l'hôtel.

ROUTE vers le PARC KRUGER Le 26 mars 1898, le Président Paul Kruger signe une proclamation pour créer une réserve pour les animaux sauvages.

Le parc occupe **1.948.528 hectares** dans l'Est du Transvaal, il contient 300 espèces différentes d'arbres, 450 espèces d'oiseaux, 106 de mammifères et une multitude de poissons, de serpents, d'iguanes, de tortues etc...

Déjeuner.

Arrivée et entrée dans le parc par la Kruger Gate :

SAFARI dans votre autocar dans le parc KRUGER.

Au lever du soleil, vous aurez peut-être la chance d'apercevoir un lion ou un léopard terminer sa chasse nocturne, des éléphants, des Buffles ou des rhinocéros à la recherche de nouveaux pâturages. L'après-midi, sur les routes goudronnées ou les pistes, peut être rencontrerez-vous des espèces rares d'antilopes comme les roannes, ou les hypotragues noires. L'immensité du parc ne vous permettra de n'en voir qu'une petite partie en une journée.

Dîner et nuit à l'hôtel 3* ou similaire



JOUR 04 - KRUGER PARK

Petit déjeuner à l'hôtel.

Journée consacrée à un SAFARI dans le véhicule 4x4 dans le parc KRUGER.

N'oubliez pas de vous couvrir car la température peut-être plutôt froide. C'est cependant au lever du soleil que vous pourrez observer à loisir les animaux, avant que la chaleur ne les terrasse. Le parc Kruger est le plus fameux Parc National d'Afrique du Sud, et sans aucun doute l'un des plus riches du continent Africain avec la diversité exceptionnelle de sa faune et de sa végétation. Vous y découvrirez une végétation dominée par les arbres mopane s'étendant à perte de vue. Ses feuilles doubles évoquent la forme d'un cœur et constituent le met favori des éléphants.

Déjeuner dans le parc.

Vers la fin de la journée, sortie du parc via la porte de Numbi vers 16h30.

Dîner et nuit à Royal hôtel 3* ou similaire



JOUR 05 HAZYVIEW - SWAZILAND- 330 Km

Petit déjeuner buffet.

DEPART pour le SWAZILAND: Immenses plantations de pins et d'eucalyptus se fondant harmonieusement dans le relief montagneux au nord-ouest.

Visite du village Swazi de Matsamo accompagnée d'un guide swazi qui vous racontera les coutumes de son peuple, les traditions ancestrales...Spectacle de chants et danses swazi.

Déjeuner dans le village.

Passage de la frontière pour le SWAZILAND,

A l'est des savanes d'acacias rappellent les immensités du si proche Parc Kruger ! La beauté des paysages et la douceur de vivre domineront votre escapade au cœur du Swaziland "Suisse de l'Afrique", montagneuse et plantée de conifères comme son homologue européenne...

Vous trouverez au SWAZILAND, certainement la plupart des souvenirs à rapporter de votre voyage. Nombreux sont les paniers de sisal, perles et swazi "lettres d'amour" qui vous tenteront. Les "Swazi", sont en fait des queues de gnous recouvertes de perles dont les couleurs et motifs indiquent, selon un code très strict, les sentiments ressentis par celui qui en fait le présent !

Arrivée à votre Lodge Installation dans vos chambres.

Dîner Boma si les conditions météorologiques le permettent.

Nuit à Mantenga Village 3*

JOUR 06 SWAZILAND 100 Km

Petit déjeuner buffet.

TRAVERSEE de la HAPPY VALLEY (Vallée heureuse est le nom donné à cette région.).

VISITE d'une FABRIQUE de BOUGIES réputée du SWAZILAND

Visitez l'atelier de fabrication des bougies swazi à Malkerns.

Ces objets d'art uniques par leurs motifs sont exportés dans le monde entier et constituent de magnifiques souvenirs.

En semaine, vous pourrez y voir les artistes au travail.



Découverte du marché de Manzini. Typiquement africain, ce marché vous offrira ses étals multicolores constitués de fruits, médecine traditionnelle, artisanat ; un étrange mélange de traditions et de modernité

Déjeuner en route.

Visite de la verrerie de Ngwenya. En dehors des souvenirs originaux que vous pourrez en rapporter, cette entreprise exerce une fonction sociale importante. Des entrepreneurs dont l'âge varie de celui d'un écolier à celui d'un retraité se chargent de collecter du verre et l'apporte à la verrerie moyennant rétribution. Une manière intéressante de combiner protection de l'environnement, ascension sociale et développement touristique.

Retour à votre Lodge, dîner et nuit à Mantenga Village 3*



JOUR 07 SWAZILAND - PRETORIA – JOHANNESBURG 530 Km

Petit déjeuner buffet.

Passage de la frontière pour rentrer en Afrique du sud.

Départ vers **PRETORIA** à travers de le **TRANSVAAL de l'EST** qui déploie ses étendues infinies, écrasées par le soleil...

TOUR D'ORIENTATION de cette ville devenue capitale de la république Boer du Transvaal en **1855**.

Le développement urbain fut très rapide à partir de la découverte d'or dans les environs de Johannesburg en 1886, puis d'un riche gisement de diamants à l'est de la ville.

Déjeuner en route.

Découverte de UNION BUILDINGS : construit en hémicycle et surplombant la ville, les bâtiments de l'Union offrent une vue imprenable sur Pretoria et ses environs. Dans cet édifice néo-classique siège 6 mois par an le Gouvernement;

Arrivée à votre hôtel, installation dans vos chambres.

Dîner et nuit à Zulu Nyala Country Manor 4* ou similaire



JOUR 08 JOHANNESBURG - PILANESBERG – SUN CITY 250 Km

Petit déjeuner buffet.

Départ vers Pilanesberg, (Transfert de 2h30 vers Pilanesberg),

Arrivée à votre hôtel, installation dans vos chambres.

Journée libre, possibilité d'aller à Sun city pour faire les activités suivantes (situé à 21 kms de votre de l'hôtel Kedar):



Vallée des vagues

Située au cœur du complexe et au milieu de superbes jardins botaniques, cette vallée offre une immense plage artificielle



avec de véritables vagues, ainsi qu'une aire de loisirs nautiques (*AdventureMountain*) avec plusieurs toboggans et une rivière artificielle. Accès gratuit à la clientèle des hôtels. Privatisable le soir pour des événements particuliers.

Safaris

La réserve du Pilanesberg se trouve à quelques minutes de Sun City. Au départ des hôtels de nombreux types de safaris sont disponibles pour aller à la découverte des 'Big Five' : safaris en 4x4, à pieds, en ballon et désormais à dos d'éléphant.

Casino

Situé dans le Sun City hôtel, il dispose de salons privés et de machines à sous.
Des machines à sous se trouvent également dans le centre de conférences,

Golfs

2 golfs de 18 trous, dessinés par Gary Player :

LeLost City Golf Course (fermé le mardi) :

Le Gary Player Golf Course (fermé le lundi) qui accueille le tournoi annuel 'Nedbank Golf Challenge' qui réunit les 12 meilleurs joueurs mondiaux.

1 mini golf situé dans les jardins de l'hôtel Cabanas (ouvert tous les jours).

1 Country Club de golf avec SPA (Gary Player Country Club & Health SPA) disposant d'un pro-shop.

Tennis & Squash.

11 cours de tennis situés près de l'hôtel Cascades.

3 cours de squash situés au Gary Player Country Club.

Waterworld

Ce lac situé en face de l'hôtel Cabanas offre une très grande variété de sports nautiques motorisés et non motorisés.

Le Superbowl

Amphithéâtre pouvant accueillir jusqu'à 6000 personnes.

Il est situé dans le centre de conférences.

Cinémas

4 salles de cinéma situées dans le centre de conférences.

Pour les enfants

Le Camp Kwena accueille les enfants de 4 à 12 ans. De nombreuses activités ludiques et de découverte sont proposées (avec supplément)

Autres activités

Équitation, VTT, jogging et baptêmes de l'air à bord de différents modèles d'avions (modèles datant des années 30 jusqu'à nos jours) avec possibilité de passer le mur du son.

Départ vers Johannesburg.

Dîner et logement à Kedar hôtel 4* ou similaire.

JOUR 09 PILANESBERG - JOHANNESBURG 250 km

Petit déjeuner buffet.

Départ vers Johannesburg,

Continuation **vers le parc des lions** qui abrite des lions provenant du Mozambique, du Zimbabwe ou du Botswana dans le but de protéger certaines espèces notamment le lion blanc. Le parc est également le refuge de certains herbivores mais aussi des hyènes. Une dernière approche des animaux et peut être avoir la chance de voir des petits !

Départ pour la **VISITE DE SOWETO**, vous découvrirez entre autres les maisons de Nelson et Winnie Mandela, la maison de Desmond Tutu et le monument consacré à Hector Paterson.

Déjeuner à Soweto.

Après midi, arrêt dans le « shopping Mall ».





Dîner au restaurant Carnivore.

Les serveurs munis de ces lances découpent les viandes de votre choix directement dans votre assiette et continuent vous servir jusqu'à satiété. Assurez-vous d'avoir faim quand vous arrivez !

Nuit à Misty Hills 4* ou similaire



JOUR 10 JOHANNESBURG → REUNION

Petit déjeuner buffet,

**Transfert dans vos véhicules vers l'aéroport de Johannesburg, et assistance aux formalités d'embarquement.
Arrivée à la Réunion.**

***** **Fin de nos prestations** *****

LE PRIX COMPREND :

- Vol Aller/Retour Réunion-Johannesburg
- Logement dans toutes les propriétés selon le programme
- Tous repas selon le programme sauf à Sun city.
- Un chauffeur et un transport dans un autocar avec air conditionné.
- Un guide francophone avec expérience et enregistré par SATOUR/THETA
- Tous les frais d'entrée pour les activités mentionnées dans le programme sauf Sun city.
- Le portage des bagages à tous les hôtels et aéroports
- Taxes et services hôteliers
- Une réunion d'information pour le groupe
- Les assurances assistance, rapatriement, dommages aux bagages, (si plus de 10 participants)

LE PRIX NE COMPREND PAS :

- Les options en supplément
- Les boissons
- Pourboire aux chauffeurs (Game rangers & guides)
- Les dépenses personnelles



Conditions de vente

Article 1 : Présentation

La société MARINÈS VOYAGES est une société à responsabilité limitée dont le siège social est au : 9 Avenue Salvador Allende, commerce 2, 97419 La Possession
Numéro SIRET : 75407425000020 - APE 7911 - RCS SAINT-DENIS - Numéro immatriculation IM974120018

GARANTIE FINANCIÈRE : ATRADIUS CREDITO Y CAUCION S.A., 159 rue Anatole France, CS501 J8, 92596 Levallois Perret Cedex. RCP : HISCOX au 12 quai des Queyries – CS 41177 – 33072 Bordeaux. Contrat numéro : HA RCP0227935 - Assurance : April international : Contrat numéro : 2110, TSA 20779 - 92679 COURBEVOIE CEDEX - FRANCE 110, Avenue de la République - 75545 Paris Cedex 1.

Article 2 : Utilisation du site internet

L'utilisation du site internet a pour but d'informer l'utilisateur afin de mieux préparer son voyage et d'accéder à diverses informations liées aux voyages, d'obtenir le maximum de renseignements sur les circuits. L'utilisateur pourra alors se renseigner à l'agence pour les modalités de son inscription. Les informations sur le site n'ont aucune valeur contractuelle. En cas d'inexactitude ou de changement des informations sur le site, Marinès Voyages ne pourra pas être responsable. L'utilisateur doit être majeur (18 ans). Le prix indiqué sur le site est le prix TTC, compris les frais de dossiers, l'utilisateur trouvera sur le site des informations ayant pour but d'orienter ses recherches.

Article 3 : Formalités

Il est de votre responsabilité de prendre connaissance des formalités nécessaires à l'accomplissement de votre voyage et de les respecter en vous adressant aux consulats ou ambassades des pays visités. Les frais relatifs à ces démarches sont à votre charge. En cas de non-respect ou de refus de ces formalités vous pénalisant rendant impossible le départ, Marinès Voyage ne sera pas responsable des frais engagés ;

Pour les destinations étrangères hors Union Européenne. Vous devez avoir un passeport en cours de validité, certains pays exigent que la validité du passeport soit supérieure à six mois après la date de retour et que vous soyez en possession d'un billet aller-retour etc. Certains pays exigent que le passager justifie d'une assurance pour délivrer le visa.

L'orthographe du nom et prénom sur les billets doivent correspondre exactement à ceux qui figurent sur le passeport, pièce d'identité, visa...

Article 4 : Conflits

Toute réclamation doit être faite par courrier par lettre recommandée avec accusé de réception et adressée au siège de l'agence ci-dessous.

MARINÈS VOYAGES au 9 Avenue Salvador Alliéendé, Commerce 2, 97419 LA POSSESSION
Après avoir pris connaissance du dossier, après un délai de 60 jours, le client pourra saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, le plus proche de du siège de l'agence, s'il n'y a aucune solution à l'amiable.

Article 5 : Tribunaux

Tout litige relèvera des Tribunaux français. En cas de litige ne trouvant pas une solution, l'affaire sera portée au tribunal ou dépend le siège social de Marinès Voyages.

Article 6 : Règle pour l'aérien

Concernant les prestations aériennes, les compagnies d'assurance et autres, Marinès Voyages est un intermédiaire. La responsabilité de Marinès Voyages est définie par les articles L211-7 et L211-17 du code du tourisme et par l'article 15 de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004. A la signature du contrat de Vente, le voyageur reconnaît que Marinès Voyages agit uniquement en qualité de mandataire pour toutes les prestations hors forfait touristique au sens de l'article L. 211-3 du Code du tourisme. Les conditions d'exécution du transport aérien sont régies par les compagnies aériennes. Toutes les modifications venant de la compagnie aérienne, font partie des contraintes spécifiques du transport. Elles sont, liées à divers événements et toujours dans un souci de garantir la sécurité des passagers.

Au moment de la réservation, vos relations contractuelles pour la délivrance du service aérien seront conclues avec les compagnies aériennes mentionnées sur la réservation.

Marinès Voyages ne saurait voir sa responsabilité engagée notamment en cas de modifications des horaires, de retards, annulations ou autres, imputables à des cas de force majeure (grèves, intempéries, épidémies, guerres, séismes...) ou du fait du client, notamment en cas de présentation après l'heure de convocation à l'aéroport, refus d'embarquement pour non-respect des formalités administratives ou sanitaires exigées, non-présentation à l'embarquement, etc.. Ou du fait de tiers étrangers à la fourniture de la prestation prévue.

Tous les frais relatifs à ces imprévus (frais de taxi, hôtel, restauration, acheminement aérien etc.) seront alors à la charge du client.

Marinès Voyages vous informe qu'il existe une réglementation communautaire qui confère des droits aux passagers en cas de surréservation, d'annulation ou de retard.

En réservant vos billets, vous acceptez implicitement ces conditions.

Le prix des billets hors taxes, le prix des taxes et surcharges, les frais de services et les assurances éventuelles. Marinès Voyages vous informe que le prix du billet et des taxes sont susceptibles de modification sans préavis des compagnies aériennes. Seuls l'émission et le règlement fixent les tarifs de manière définitive. Marinès Voyages ne pourra être tenu responsable des éventuelles variations tarifaires appliquées par les compagnies.

Toutes les compagnies figurant dans le moteur donnent accès à l'option de réservation.

La réservation ne garantit pas le prix du billet.

Par contre, l'émission des billets est subordonnée à l'existence d'accords inter-compagnies autorisant l'agence à les émettre. Cette vérification ne peut être faite que par l'agence.

Dans le cas où l'émission n'est pas possible, le passager devra se rendre en agence afin de trouver une solution avec des vols et un tarif éventuellement différents.

Marinès Voyages ne peut être tenu responsable de l'impossibilité d'émission des billets du fait de l'inexistence d'accord inter-compagnies.

Article 7 : Assurances

Vous avez la possibilité lors de votre réservation aérienne de prendre une assurance.

Cette assurance est proposée en collaboration avec notre partenaire, April international :

TSA 20779 - 92679 COURBEVOIE CEDEX - FRANCE 110, Avenue de la République - 75545 Paris

Cedex 1. Plusieurs formules d'assurance sont possibles pour ce contrat : Les risques couverts et les montants garantis pour ces formules sont indiqués sur la notice de l'assureur.

Les éventuelles déclarations de sinistre se font directement auprès de la compagnie d'assurance, en respectant les modalités du contrat d'assurance.

Dans tous nos forfaits (circuits en groupes), les assurances assistance, dommages aux bagages et rapatriement sont comprises à partir de 10 pax partantes. Etant forfaitaire et relative au groupe, ces assurances ne sont pas déductibles du tarif du circuit.

Les assurances individuelles (multirisque et annulation) ne sont plus remboursables dès le lendemain de la souscription.

Article 8 : Précision sur les tarifs

Les tarifs de chaque compagnie vous seront précisés en agence.

Les billets d'avion ne sont ni modifiables, ni échangeables, ni remboursables, sauf dans certains cas.

Lorsque la réservation est validée par un paiement et les billets sont émis, les assurances et les frais facturés par l'agence ne sont pas remboursables.

En cas de modification, Marinès Voyages ne peut garantir des vols et des tarifs identiques à la réservation initiale.

En cas de refus, la réservation sera immédiatement annulée, sans aucun préjudice pour les deux parties.

En cas de validation du contrat, le règlement total du billet vous sera demandé afin de permettre à l'agence d'émettre vos billets.

Le voyageur est tenu de respecter les conditions de chaque compagnie, c'est-à-dire, de se présenter à l'enregistrement au moins trois heures avant l'heure de départ de l'avion pour les vols internationaux et au moins deux heures à l'avance pour les vols intérieurs, concernant les vols retours, quelque soit le type de vol, il est préférable de confirmer sur place auprès de la compagnie aérienne son vol retour, au plus tard 72 heures avant la date prévue.

Par la même occasion vous serez informés sur des éventuels changements d'horaires et autres, n'étant pas présent à l'embarquement sur un vol aller entraînera l'annulation du vol retour sans possibilité de modifier ou d'obtenir le remboursement des vols. En cas de retard ou d'annulation, la (les) compagnie(s) n'ont pas obligation d'assurer le transport.

Article 9 : Règles sur les circuits en groupe

Pour tous les circuits en groupes nos prix comprennent :

Une réunion d'information avec le groupe/Le billet d'avion, une liste des compagnies aériennes, ci-dessous, vous informant le nom de chaque transporteur, pour chaque destination. / Les frais de dossiers - Les taxes d'aéroport et de sécurité./L'assistance de notre représentant sur place./L'hébergement dans les hôtels cités aux programmes ou similaires (de même catégorie)./Le circuit en pension complète (sauf si ce n'est pas prévu dans la brochure)/Les transferts en autocar climatisé durant le circuit./Les visites mentionnées dans le programme avec guide régional francophone./Les taxes et services hôteliers./L'assurance APRIL international, assistance médicale, dommages aux bagages

rapatriement./Les services d'un interlocuteur de Marinès Voyages si le groupe est constitué d'un minimum de 20 adultes payants.

Nos prix ne comprennent pas : Les boissons durant les repas/ Les excédents de bagages. /Les extras, les dépenses à caractère personnel. /Les pourboires, guides et chauffeurs

Article 10 : Prix

Le montant fixé pour la réalisation de notre circuit est un prix forfaitaire, en cas d'erreur (impression ou autre...), le prix applicable sera celui indiqué lors de la réservation et confirmé sur le bon d'inscription. Toute inscription doit être accompagnée d'un versement de 30% du montant total du voyage. Le solde doit être réglé au plus tard 45 jours ouvrables avant la date de départ.

Le client n'ayant pas réglé le solde à la date convenue est considéré comme ayant annulé son voyage sans qu'il puisse se prévaloir de cette annulation. Pour les inscriptions intervenant moins de 30 jours avant le départ, le règlement intégral du prix sera demandé.

Pour certaines destinations le nombre minimum sans supplément pourrait être à partir de 4 personnes, vous trouverez, ci-dessous la liste des destinations avec le nombre minimum d'inscrit par destination. Aucun remboursement ne pourra intervenir en cas d'absence, au moment du départ, des documents administratifs exigés aux frontières.

Le client qui abandonne le voyage en cours de route pour quelque raison que ce soit n'a droit à aucun remboursement et doit payer le prix dans sa totalité.

Article 11 : Révision de prix

Conformément à l'article L 211-12 du code du Tourisme les prix prévus au contrat sont révisables jusqu'à 30 jours avant le départ, pour tenir compte des variations du coût des transports, des redevances et taxes, des taux de change.

Article 12 : Annulation du voyage

Nous nous réservons le droit d'annuler le voyage 21 jours avant la date du départ si le nombre de participants n'est pas réuni. Les sommes encaissées seront remboursées intégralement. Aucune indemnité complémentaire ne sera due aux clients. De même et dans le cas d'annulation imposée par des circonstances de forces majeures ou des raisons de sécurité.

Article 13 : PRESTATAIRES

- Hôtels : dans tous les programmes une liste d'hôtels sera précisée ou similaire (de même catégorie), selon la disponibilité au moment de la réservation.

- Transport :

- Bus : Tous nos circuits (partie terrestre) se font en bus, des informations sur le confort du bus sont fournies dans le programme, dans certains programmes des vols intérieurs sont précisés également.

- Compagnie aérienne : Nous utilisons les compagnies aériennes ci-dessous dans tous nos circuits pour les vols au départ de la Réunion :

Pour les correspondances et vols intérieurs, les informations concernant le nom des compagnies utilisées sont indiquées le jour de la réunion d'information ou à l'aéroport lorsque l'agence continue à prendre des inscriptions après la réunion d'information. En cas de changement d'horaire de la compagnie ou d'impossibilité ne rendant pas le programme possible, un changement de compagnie aérienne pourrait être effectué.

Europe/les Amériques : AIR FRANCE – CORSAIRFLY – AIR AUSTRAL – FRENCH BEE - XL AIRWAYS *Afrique du Sud : AIR AUSTRAL *Maurice : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS *Chine : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS *Inde du Nord et Sud : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS *Madagascar : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS *Malaisie : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS *Thaïlande : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS *Vietnam : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS.

Article 14 : Minimum de personnes pour garantir le groupe

Le nombre d'inscription pouvant garantir le voyage sans augmentation de tarif est de 20 personnes pour la plupart des départs. Ce nombre peut être inférieur selon la spécificité du départ, le détail est généralement indiqué sur le programme. Pour les circuits passant par la métropole sans accompagnateur, selon le nombre de personnes le programme pourrait être modifié.

Article 15 : Conditions d'annulation par personne (forfait tourisme)

300.00 EUR plus de 60 j. avant départ

25.00% entre 59 j. et 45 j. avant départ

50.00 % entre 44 j. et 30 j. avant départ

75.00 % entre 29 j. et 21 j. avant départ

90.00 % entre 20 j. et 07 j. avant départ

100.00 % entre 06 j. et 0 j. avant départ

Ces conditions sont valables uniquement pour les prestations touristiques. Une personne en extension sur un groupe ou ayant des vols hors dossier de groupe sera soumise avant tout aux conditions des billets d'avions puis aux conditions d'annulation générales.

Pour les billets d'avions, ils sont soumis aux conditions de la compagnie aérienne. Les billets sont non remboursables et non modifiables, sauf mentionnés dans les conditions fixées par la compagnie.

Article 16 : Prestations hôtelières

Toute prestation réservée par le client doit faire l'objet d'une demande écrite par l'agent au prestataire. Cette demande auprès du fournisseur doit être confirmée, par retour de mail dans un délai de 7 jours à la signature du contrat par le client.

Dans le cas inverse, le client se verra rembourser l'acompte versé.

